

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-cinq,  
Le 24 juin à 20 heures 30,  
Le conseil municipal de la Commune d'AZAY-LE-BRÛLÉ,  
Dûment convoqué le 12 juin 2025,  
S'est réuni à la mairie sous la présidence de  
Monsieur Jean-François RENOUX, Maire.

**Étaient présents** : Louis-Marie MERCERON, Fabienne POUZET, Éric CUSEY,  
Virginie FAVIER, Sylvie MOREAU, Anne-Claire AUGEREAU,  
François GUILLOT, Éric MILLET, Christelle GIRAUD,  
Pierre ABRIAT, Karine VILLANNEAU et Bertrand QUINTARD  
**Absents excusés** : Catherine PINEAU qui a donné pouvoir à Anne-Claire AUGEREAU  
Cécile THOMAS qui a donné pouvoir à Virginie FAVIER  
**Absents** : Thibault BONNANFANT et Stéphanie WANLIN GUERINEAU  
**Secrétaire** : Bertrand QUINTARD  
Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent  
délibérer conformément aux textes législatifs en vigueur.  
Monsieur le Président déclare la séance ouverte.

Nombre de conseillers  
Municipaux en exercice : 17  
Présents : 13  
Votants : 15  
(dont 2 mandats)

Affiché le 27 juin 2025

**TARIFS DE LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE (délibération n° 2025-06-02)**

Vu l'article L 2121-29 du code général des collectivités territoriales,

Considérant le prix actuel de la garderie périscolaire, à savoir 1,80 € le matin et le mercredi jusqu'à 12 h 45, le soir et 2,20 € et 4,00 € de pénalité pour dépassement d'horaire,  
Considérant qu'il n'y a pas eu d'augmentation du prix depuis 2023,  
Considérant l'augmentation du coût de la vie et notamment du coût du gouter fourni par la commune en bio,

Le conseil municipal, par un vote unanime, décide de fixer les tarifs de la garderie périscolaire, à compter de la rentrée scolaire 2025/2026, de la façon suivante :

- 2,00 € le matin
- 2,50 € le soir,
- 5,00 € de pénalité par dépassement d'horaire.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme.

Le Maire,  
Jean-François RENOUX

Le secrétaire de séance,  
Bertrand QUINTARD